

## Les prix de l'AIGNB

## Formulaire en mise en candidature

Prix C.-C.-Kirby

Prix L.-W.-Bailey

Prix pour contribution à la profession

Prix pour le soutien accordé aux femmes en génie

Prix des jeunes professionnels

Prix du mérite civique

Prix d'excellence technique (particulier)

Prix d'excellence à l'entreprise

Prix d'excellence en éducation

Prix d'excellence dans les études

Membre honoraire



### Admissibilité

À l'exception des étudiants et des membres honoraires, le candidat ou la candidate doit être membre agréé et membre en règle de l'AIGNB.

*\*Les membres du Conseil de l'AIGNB ne sont pas réputés admissibles à un prix, et ce, pour un délai d'au moins six mois suivant la date à laquelle leur mandat a pris fin.*

### Mise en candidature

Doit être présentée au comité des prix, par écrit, sur le formulaire approprié de l'AIGNB, et appuyée par au moins deux (2) membres de l'AIGNB.

### Présentation

Les prix seront présentés lors d'une soirée de reconnaissance de l'AIGNB.

### Publicité

Les lauréats consentent aux avis promotionnels habituels prévus par l'AIGNB, pouvant comprendre ce qui suit :

- Photos et biographies des lauréats seront publiés dans la revue annuelle.
- Photos des lauréats seront publiés dans le bulletin *Engenuity*.
- Couverture médiatique à propos des lauréats dans le journaux du Nouveau-Brunswick

**DATE D'ÉCHÉANCE** 16 h 00 – le 15 Septembre  
**DES MISES EN**  
**CANDIDATURE**

*Les formulaires en mise de candidature doivent être soumis au:*

**Programme des prix de l'AIGNB**  
**183, chemin Hanwell**  
**Fredericton NB E3B 2R2**

**Courriel:** [info@apegnb.com](mailto:info@apegnb.com)  
**Télécopieur:** (506) 451-9629

Le *prix C.-C.-Kirby* est décerné pour souligner la contribution et les services exceptionnels rendus à la fois à la profession d'ingénieur et à la province du Nouveau-Brunswick. Ce prix, le plus prestigieux remis par l'Association à un ingénieur, rend hommage à Charles C. Kirby, éminent ingénieur fondateur de l'Association, et cofondateur et premier président du Conseil canadien des ingénieurs.

Fournir les renseignements sur le candidat ou la candidate (au maximum 10 pages) en fonction des catégories énumérées ci-dessous. Vous devez aborder chaque catégorie et fournir au besoin les documents pertinents offrant une description du travail et des réalisations du candidat ou de la candidate à l'origine de votre mise en candidature. Tous documents supplémentaires doivent être le plus concis possible.

- A. **Aperçu des principales réalisations accomplies au Nouveau-Brunswick ou au nom du Nouveau-Brunswick attribuées au candidat ou à la candidate.**
- B. **Réalisations professionnelles (60 %) -** À inclure dans cette section toute réalisation liée à l'exercice de la profession d'ingénieur, à l'enseignement de l'ingénierie, à la recherche en génie, etc.
- C. **Au service de la profession (20 %) –** À inclure dans cette section toute réalisation liée à la sensibilisation du public au rôle de l'ingénierie et des ingénieurs au Nouveau-Brunswick, à la participation active aux instituts, aux sociétés, aux associations des ingénieurs, etc., et autres.
- D. **Au service de la collectivité (20 %) –** À inclure dans cette section toute réalisation liée au bénévolat dans la collectivité, les associations d'entraide et les organisations caritatives; à la participation aux commissions, aux conseils, aux groupes d'étude, etc.; à la participation à l'administration gouvernementale (niveaux municipal, provincial et fédéral) en qualité de représentant élu; et à toute autre activité rémunérée ou non rémunérée.
- E. **Renseignements personnels et généraux -** Éducation; publications; conseils d'administration, distinctions et décorations, autre information pertinente.

**CANDIDAT(E) :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**PROPOSÉE PAR :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**APPUYÉE PAR :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE

**DATE D'ÉCHÉANCE DES MISES EN CANDIDATURE :  
16 h, le 15 Septembre**

Programme des prix de l'AIGNB      Courriel : info@apegnb.com  
183, chemin Hanwell                      Télécopieur : 506-451-9629  
Fredericton NB E3B 2R2

Le *prix L.-W.-Bailey* est décerné pour souligner la contribution et les services exceptionnels rendus à la fois à la profession d'ingénieur et à la province du Nouveau-Brunswick. Ce prix, le plus prestigieux remis par l'Association à un géoscientifique, rend hommage à Loring W. Bailey, géologue énergétique et productif dont les travaux scientifiques se sont échelonnés du 19<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècle, et qui est devenu un des professeurs les plus populaires du Kings College (Université du Nouveau-Brunswick).

**Fournir les renseignements sur le candidat ou la candidate (au maximum 10 pages) en fonction des catégories énumérées ci-dessous. Vous devez aborder chaque catégorie et fournir au besoin les documents pertinents offrant une description du travail et des réalisations du candidat ou de la candidate à l'origine de votre mise en candidature. Tous documents supplémentaires doivent être le plus concis possible.**

- A. **Aperçu des principales réalisations accomplies au Nouveau-Brunswick ou au nom du Nouveau-Brunswick attribuées au candidat ou à la candidate.**
- B. **Réalisations professionnelles (60 %) -** À inclure dans cette section toute réalisation liée à l'exercice de la profession de géoscientifique, à l'enseignement des sciences de la terre, à la recherche, etc.
- C. **Au service de la profession (20 %) –** À inclure dans cette section toute réalisation liée à la sensibilisation du public au rôle des sciences de la terre et des géoscientifiques au Nouveau-Brunswick, à la participation active aux instituts, aux sociétés, aux associations des géoscientifiques, etc., et autres.
- D. **Au service de la collectivité (20 %) –** À inclure dans cette section toute réalisation liée au bénévolat dans la collectivité, les associations d'entraide et les organisations caritatives; à la participation aux commissions, aux conseils, aux groupes d'étude, etc.; à la participation à l'administration gouvernementale (niveaux municipal, provincial et fédéral) en qualité de représentant élu; et à toute autre activité rémunérée ou non rémunérée.
- E. **Renseignements personnels et généraux -** Éducation; publications; conseils d'administration, distinctions et décorations, autre information pertinente.

**CANDIDAT(E) :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**PROPOSÉE PAR :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**APPUYÉE PAR :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE

**DATE D'ÉCHÉANCE DES MISES EN CANDIDATURE :  
16 h, le 15 Septembre**

Programme des prix de l'AIGNB  
183, chemin Hanwell  
Fredericton NB E3B 2R2

Courriel : info@apegnb.com  
Télécopieur : 506-451-9629

Le *Prix pour contribution à la profession* est décerné à une personne membre de la profession d'ingénieur ou de géoscientifique qui, de l'avis de l'Association, a fait évoluer le rôle de l'AIGNB et d'autres associations ou sociétés professionnelles telles que le CCI et le CCGP. Le prix reconnaît les services et le dévouement exceptionnels à l'égard des professions d'ingénieur et de géoscientifique, par l'entremise d'associations et de sociétés néo-brunswickoises ou canadiennes d'ordres professionnel, consultatif ou technique.

Fournir les renseignements sur le candidat ou la candidate (au maximum 10 pages) en fonction des catégories énumérées ci-dessous. Vous devez aborder chaque catégorie et fournir au besoin les documents pertinents offrant une description du travail et des réalisations du candidat ou de la candidate à l'origine de votre mise en candidature. Tous documents supplémentaires doivent être le plus concis possible.

- A. **Réalisations professionnelles (20 %)** - Cette section doit présenter des travaux attestant de l'excellence de la candidate ou du candidat dans l'exercice de la profession d'ingénieur ou de géoscientifique, et de la reconnaissance d'une réalisation au sein de la profession, d'une entreprise ou d'une industrie, ou du monde de l'éducation, qui a établi un nouveau standard auxquels les ingénieurs et les géoscientifiques peuvent aspirer.
- B. **Au service de la profession (60 %)** - Cette section doit présenter des exemples de contributions importantes de la candidate ou du candidat qui ont permis de sensibiliser davantage et d'éduquer le grand public au rôle de l'ingénierie et des sciences de la terre, et aux professions d'ingénieur et de géoscientifique au Nouveau-Brunswick. Cette section doit aussi attester d'une participation active du candidat ou de la candidate dans des associations professionnelles, aux sociétés, des instituts, etc.
- C. **Au service de la collectivité (20 %)** - Cette section doit attester d'une participation active à des commissions, dans des organismes bénévoles, des organismes communautaires, et à d'autres travaux rémunérés ou non qui ne sont pas liés à la profession.
- D. **Renseignements personnels et généraux** - Éducation; publications; conseils d'administration, distinctions et décorations, autre information pertinente.

**CANDIDAT(E) :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**PROPOSÉE PAR :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**APPUYÉE PAR :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE

**DATE D'ÉCHÉANCE DES MISES EN CANDIDATURE :**  
**16 h, le 15 Septembre**

Programme des prix de l'AIGNB  
 183, chemin Hanwell  
 Fredericton NB E3B 2R2

Courriel : info@apegnb.com  
 Télécopieur : 506-451-9629

Le *Prix pour le soutien accordé aux femmes en génie* est décerné à une ou plusieurs personnes membres de la profession d'ingénieur qui ont, de l'avis de l'Association, et par le truchement de réalisations en ingénierie et tout au long de leur carrière, fait preuve d'un soutien remarquable à l'endroit des femmes ingénieures, et qui ont établi une norme d'excellence en ingénierie.

Fournir les renseignements sur le candidat ou la candidate (au maximum 10 pages) en fonction des catégories énumérées ci-dessous. Vous devez aborder chaque catégorie et fournir au besoin les documents pertinents offrant une description du travail et des réalisations du candidat ou de la candidate à l'origine de votre mise en candidature. Tous documents supplémentaires doivent être le plus concis possible.

- A. **Reconnaissance comme modèle de rôle (70%)** - Cette section doit attester du profil et de la visibilité de la personne candidate au sein de la profession d'ingénieur, d'une entreprise ou d'une industrie, dans le secteur de la formation, ou à l'échelle nationale ou internationale. Cette section doit aussi attester du fait qu'elle est reconnue comme un modèle de rôle pour les femmes qui entreprennent une carrière en ingénierie, ou exercent la profession.
- B. **Réalisations professionnelles (10 %)** - Cette section doit attester de l'excellence en ingénierie et d'une réalisation technique reconnue au sein d'une entreprise ou de l'industrie, ou du monde de l'éducation, qui a établi un nouveau standard auxquels les ingénieurs peuvent aspirer.
- C. **Services à la profession (10%)** - Cette section doit attester des efforts de la personne candidate pour sensibiliser et éduquer davantage le grand public au rôle de l'ingénierie et à la profession d'ingénieur au Nouveau-Brunswick. Cette section doit aussi attester d'une participation active dans des associations professionnelles, des sociétés, des instituts, etc.
- D. **Service à la collectivité (10 %)** – Cette section doit attester d'une participation active de la personne candidate à des commissions, des organismes bénévoles, des organismes communautaires et à d'autres travaux rémunérés ou non qui ne sont pas liés à la profession.
- E. **Renseignements personnels et généraux** - Éducation; publications; conseils d'administration, distinctions et décorations, autre information pertinente.

**CANDIDAT(E) :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**PROPOSÉE PAR :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**APPUYÉE PAR :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE

**DATE D'ÉCHÉANCE DES MISES EN CANDIDATURE :**

**16 h, le 15 Septembre**

Programme des prix de l'AIGNB      Courriel : info@apegnb.com  
 183, chemin Hanwell                      Télécopieur : 506-451-9629  
 Fredericton NB E3B 2R2

Le *Prix des jeunes professionnels* est décerné à une remarquable jeune personne membre de la profession d'ingénieur ou de géoscientifique qui compte des réalisations importantes en ingénierie ou en sciences de la terre au Nouveau-Brunswick, ou au nom de la province. Le prix souligne les réalisations techniques exceptionnelles dans les domaines qu'elle a choisis.

*Le candidat ne pas avoir plus de 35 ans le jour de la remise du prix (Février).*

Fournir les renseignements sur le candidat ou la candidate (au maximum 10 pages) en fonction des catégories énumérées ci-dessous. Vous devez aborder chaque catégorie et fournir au besoin les documents pertinents offrant une description du travail et des réalisations du candidat ou de la candidate à l'origine de votre mise en candidature. Tous documents supplémentaires doivent être le plus concis possible.

- A. **Réalisations professionnelles (100%)** – Cette section doit attester du niveau d'excellence atteint par la candidate ou le candidat au sein des professions d'ingénieur ou de géoscientifique, d'une entreprise ou d'une industrie, ou dans le secteur de la formation
  
- B. **Renseignements personnels et généraux** - Éducation; publications; conseils d'administration, distinctions et décorations, autre information pertinente.

**CANDIDAT(E) :**

NOM (imprimer)
No de MEMBRE
ADRESSE
COURRIEL
TÉLÉPHONE

**PROPOSÉE PAR :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**APPUYÉE PAR :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE

<b>DATE D'ÉCHÉANCE DES MISES EN CANDIDATURE :</b>	
<b>16 h, le 15 Septembre</b>	
Programme des prix de l'AIGNB 183, chemin Hanwell Fredericton NB E3B 2R2	Courriel : info@apegnb.com Télécopieur : 506-451-9629

Le *prix du mérite civique* est décerné à l'ingénieur ou au géoscientifique qui, selon l'Association, a le plus contribué à l'amélioration de la qualité de la vie dans sa collectivité. Le prix souligne le service et le dévouement remarquables envers la province du Nouveau-Brunswick par l'entremise d'une participation bénévole aux organismes communautaires, aux activités parrainées par le gouvernement ou aux activités humanitaires.

**Fournir les renseignements sur le candidat ou la candidate (au maximum 10 pages) en fonction des catégories énumérées ci-dessous. Vous devez aborder chaque catégorie et fournir au besoin les documents pertinents offrant une description du travail et des réalisations du candidat ou de la candidate à l'origine de votre mise en candidature. Tous documents supplémentaires doivent être le plus concis possible.**

- A. **Au service de la collectivité** (80%) - À inclure dans cette section toute réalisation liée au bénévolat dans la collectivité, les associations d'entraide, et les organisations caritatives; à la participation aux commissions, aux conseils, aux groupes d'étude, etc.; à la participation à l'administration gouvernementale (niveaux municipal, provincial, et fédéral) en qualité de représentant élu; et à toute autre activité rémunérée ou non rémunérée.
- B. **Au service de la profession** (20 %) - À inclure dans cette section toute réalisation liée à la sensibilisation du public au rôle de l'ingénierie et des sciences de la terre et des ingénieurs/géoscientifiques au Nouveau-Brunswick, à la participation active aux instituts, aux sociétés, aux associations des ingénieurs et géoscientifiques, etc. et autres.
- C. **Renseignements personnels et généraux** - Éducation; publications; conseils d'administration, distinctions et décorations, autre information pertinente.

**CANDIDAT(E) :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**PROPOSÉE PAR :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**APPUYÉE PAR :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE

**DATE D'ÉCHÉANCE DES MISES EN CANDIDATURE :  
16 h, le 15 Septembre**

Programme des prix de l'AIGNB      Courriel : info@apegnb.com  
183, chemin Hanwell                      Télécopieur : 506-451-9629  
Fredericton NB E3B 2R2

Le *prix d'excellence technique (particulier)* est décerné pour souligner les contributions exceptionnelles des ingénieurs et des géoscientifiques dans les domaines de la recherche appliquée, de la conception, de l'innovation, de la résolution de problèmes industriels, de la construction et du transfert de technologie.

**Fournir les renseignements sur le candidat ou la candidate (au maximum 10 pages) en fonction des catégories énumérées ci-dessous. Vous devez aborder chaque catégorie et fournir au besoin les documents pertinents offrant une description du travail et des réalisations du candidat ou de la candidate à l'origine de votre mise en candidature. Tous documents supplémentaires doivent être le plus concis possible.**

- A. **Réalisations professionnelles (80%)** - À inclure dans cette section des exemples d'excellence en génie ou en sciences de la terre, dans les domaines tels la recherche appliquée la conception, l'innovation, la résolution de problèmes industriels, la construction et le transfert de technologie.
- B. **Au service de la profession (20 %)** - À inclure dans cette section toute réalisation liée à la sensibilisation du public au rôle de l'ingénierie et des sciences de la terre et des ingénieurs/géoscientifiques au Nouveau-Brunswick, à la participation active aux instituts, aux sociétés et aux associations, etc. des ingénieurs et des géoscientifiques, et autres.
- C. **Renseignements personnels et généraux** - Éducation; publications; conseils d'administration, distinctions et décorations, autre information pertinente.

**CANDIDAT(E) :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**PROPOSÉE PAR :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**APPUYÉE PAR :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE

**DATE D'ÉCHÉANCE DES MISES EN CANDIDATURE :  
16 h, le 15 Septembre**

Programme des prix de l'AIGNB      Courriel : info@apegnb.com  
183, chemin Hanwell                      Télécopieur : 506-451-9629  
Fredericton NB E3B 2R2



Le prix d'excellence à l'entreprise décerne une distinction à une équipe d'ingénieurs ou de géoscientifiques, ou à un projet d'ingénierie ou de géosciences exceptionnel qui a eu ou qui aura une incidence positive considérable sur la société, l'industrie et les professions d'ingénieur et de géoscientifique, et souligne les réalisations des professionnels du Nouveau-Brunswick en matière d'ingénierie et de géosciences.

Le candidat ou la candidate doit répondre aux critères suivants :

- Être un projet d'ingénierie ou de géosciences exceptionnel qui a été conçu élaboré et exécuté grâce à une contribution importante de la part d'ingénieurs ou de géoscientifiques immatriculés du Nouveau-Brunswick ou d'une équipe dont la majorité des ingénieurs ou des géoscientifiques (au moins 50 p. 100) sont des membres immatriculés canadiens (ing. ou géosc.) de l'AIGNB. Si un groupe d'ingénieurs ou de géoscientifiques du Nouveau-Brunswick a pris part à un projet au sein d'une plus grande équipe multiprofessionnelle, il doit avoir contribué de façon considérable à la conception, à l'élaboration et à l'exécution du projet.
- Être une équipe ou un projet exceptionnel d'ingénierie ou de géosciences qui a eu une incidence considérable sur la société, l'industrie et les professions d'ingénieur ou de géoscientifique.\*
- La majorité (au moins 50 p. 100) des membres de l'équipe doit demeurer au Nouveau-Brunswick.
- Les projets doivent avoir pris fin au cours des deux années précédant l'année de la mise en candidature ou l'équipe de projet doit avoir contribué de façon notable durant cette période.

Fournir les renseignements sur le candidat ou la candidate (au maximum 10 pages) en fonction des catégories énumérées ci-dessous. Vous devez aborder chaque catégorie et fournir au besoin les documents pertinents offrant une description du travail et des réalisations du candidat ou de la candidate à l'origine de votre mise en candidature. Tous documents supplémentaires doivent être le plus concis possible.

- A. **Incidence sur la société et l'industrie (30%)** - À inclure dans cette section le nombre de personnes touchées par un projet d'ingénierie ou de géosciences ou par une équipe d'ingénieurs ou de géoscientifiques, et l'importance de l'incidence positive créée par un projet ou une équipe de professionnels sur le bien-être économique et social de la population du Nouveau-Brunswick.
- B. **Ingéniosité (20%)** - À inclure dans cette section l'ingéniosité démontrée aux étapes de la conception, de l'avant-projet et de l'exécution d'un projet d'ingénierie ou de géosciences ou par une équipe de professionnels, susceptible de servir à l'exécution de projets futurs ou à d'autres équipes de professionnels, et qui a contribué à l'avancement du domaine de l'ingénierie ou des géosciences.
- C. **Complexité du projet (20%)** - À inclure dans cette section le degré de complexité ou les défis relevés par une équipe de professionnels et l'applicabilité future des solutions ayant servi à la résolution de problème.
- D. **Incidences économiques et environnementales (20%)** - À inclure dans cette section l'importance de la croissance économique créée par un projet ou une équipe de professionnels, ainsi que les avantages économiques et la rentabilité ayant été réalisés de manière à promouvoir le développement durable et à réduire les atteintes à l'environnement.
- E. **Attentes des clients (10%)** - À inclure dans cette section la mesure dans laquelle un projet ou le service offert par une équipe de professionnels répond aux attentes des clients, et respecte le budget et la date d'achèvement prévue.
- F. **Renseignements personnels et généraux** - À inclure dans cette section les renseignements généraux de la société, la biographie de chaque membre de l'équipe, les distinctions et titres honorifiques, les coupures de journal, les témoignages des clients et tout autre renseignement pertinent.

\* Remarque : Vous devez présenter une lettre d'appui pour le client/propriétaire en question.

**CANDIDAT(E) :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**PROPOSÉE PAR :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**APPUYÉE PAR :**

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE
NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE

**DATE D'ÉCHÉANCE DES MISES EN CANDIDATURE :  
16 h, le 15 Septembre**

Programme des prix de l'AIGNB      Courriel : info@apegnb.com  
183, chemin Hanwell                      Télécopieur : 506-451-9629  
Fredericton NB E3B 2R2

Le *Prix d'excellence en éducation* reconnaît les contributions exemplaires à l'enseignement des professions dans les domaines de l'ingénierie et des sciences de la terre, dans les universités du Nouveau-Brunswick. Le prix encourage l'excellence dans l'enseignement de l'ingénierie et des sciences de la terre dispensé aujourd'hui.

**Fournir les renseignements sur le candidat ou la candidate (au maximum 10 pages) en fonction des catégories énumérées ci-dessous. Vous devez aborder chaque catégorie et fournir au besoin les documents pertinents offrant une description du travail et des réalisations du candidat ou de la candidate à l'origine de votre mise en candidature. Tous documents supplémentaires doivent être le plus concis possible.**

- A. **Pertinence des méthodes d'enseignement (40 %)** – Cette section doit présenter des exemples attestant de l'excellence des aptitudes en communication de la candidate ou du candidat (surtout l'efficacité des styles, la maîtrise des langues française ou anglaise, l'humour, etc.); de méthodes d'enseignement novatrices, y compris l'innovation dans la conception et l'application de travaux en laboratoire; de l'utilisation efficace de la technologie dans l'enseignement; de stratégies d'enseignement productives et engageantes; de méthodes d'évaluation novatrices; de l'atteinte soutenue de l'excellence chez les étudiants exemplaires; de l'encadrement des étudiants difficiles et du soutien particulier qu'on leur accorde; de l'aide aux étudiants ayant une déficience physique, grâce à des méthodes d'enseignement différentes; des efforts consacrés à l'élaboration de cours spécialisés; de l'instruction spécialisée en classe, en laboratoire et sur le terrain; de la maîtrise, par les étudiants, de contenus, de concepts et de processus dont la complexité surpasse les exigences prévues au programme normal; d'évaluations exceptionnelles de l'enseignement par les étudiants durant plusieurs années; de témoignages favorables de la part d'étudiants, de professeurs et d'anciens; et de références fournies par les pairs.
- B. **Preuves impartiales attestant des contributions à l'éducation (20 %)** – Cette section doit attester du rôle déterminant que le candidat ou la candidate a joué dans l'évolution de l'enseignement universitaire, au-delà des cours que lui ou elle a enseignés. Il peut s'agir de la publication et de l'échange de travaux de recherche portant sur les méthodes pédagogiques (seules les cinq dernières années seront prises en considération); de la présentation de séminaires, d'ateliers, de conférences ou d'autres activités à l'intention de collègues, sur les thèmes de l'enseignement ou de l'apprentissage; de travaux au sein de comités ou dans des centres d'enseignement ou d'apprentissage; et de recherches sur les difficultés en enseignement ou en apprentissage, autres que la recherche normale centrée sur la discipline qu'il ou elle réalise à titre de membre du corps professoral.
- C. **Preuves impartiales attestant de contributions au rayonnement de la profession (20 %)** – Cette section doit attester du rôle déterminant que le candidat ou la candidate a joué en participant au développement et à la croissance des professions d'ingénieur ou de géoscientifique, et des programmes de formation en ingénierie ou en sciences de la terre, tant au Nouveau-Brunswick qu'au Canada. Il peut s'agir de la rédaction de manuels, de codes de pratique ou de lignes directrices à l'intention des praticiens; de soutien à l'élaboration et à la prestation de programmes d'éducation continue pour les professionnels en exercice; de soutien à l'élaboration de programmes interdisciplinaires; de soutien aux associations dans la gestion et l'évaluation des exigences en matière d'éducation continue; de soutien à d'autres organismes dans l'interprétation de dossiers techniques; de participation à des commissions d'étude ou à d'autres instances semblables; et de soutien aux activités liées à l'agrément et aux qualifications professionnelles.
- D. **Preuves impartiales attestant des services rendus aux étudiants (20 %)** – Cette section doit attester du rôle déterminant que le candidat ou la candidate a joué en participant au développement et à la croissance des étudiants universitaires de premier cycle du Nouveau-Brunswick ou du Canada. Il peut s'agir d'un rôle de chef de file ou d'un soutien particulier destinés à améliorer l'avancement académique ou personnel des étudiants, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la classe; de soutien à l'élaboration et à la prestation de programmes d'enseignement coopératifs à valeur ajoutée, de programmes d'internat, et de programmes d'encadrement professionnel; de sensibilisation des étudiants à l'existence et au rôle de l'AIGNB; de soutien aux chapitres

locaux d'étudiants en ingénierie et en sciences de la terre; et de soutien aux activités étudiantes et aux initiatives d'approche, dont les camps d'été, les programmes pour les femmes en ingénierie ou en sciences de la terre, les semaines nationales du génie ou des sciences de la terre, et les activités caritatives.

**CANDIDAT(E) :**

NOM (imprimer)
No de MEMBRE
ADRESSE
COURRIEL
TÉLÉPHONE

**PROPOSÉE PAR :**

NOM (imprimer)	PARAFE
No de MEMBRE	PARAFE
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**APPUYÉE PAR :**

NOM (imprimer)	PARAFE
No de MEMBRE	PARAFE
NOM (imprimer)	PARAFE
No de MEMBRE	PARAFE

**DATE D'ÉCHÉANCE DES MISES EN CANDIDATURE :**  
**16 h, le 15 Septembre**

Programme des prix de l'AIGNB      Courriel : info@apegnb.com  
 183, chemin Hanwell                      Télécopieur : 506-451-9629  
 Fredericton NB E3B 2R2

Le *Prix d'excellence dans les études* distingue une étudiante ou un étudiant universitaire inscrit dans un programme de premier cycle en ingénierie ou en sciences de la terre qui s'est démarqué; le prix souligne également les contributions exceptionnelles aux questions d'ordre sociétal. Le prix comprend une bourse de 500 \$.

**Le candidat ou la candidate doit répondre aux critères suivants :**

- **Personne inscrite en bonne et due forme dans un programme de premier cycle en ingénierie ou en sciences de la terre, à l'Université du Nouveau-Brunswick ou à l'Université de Moncton, et ce, au moment de la mise en candidature.**
- **Doit, à titre d'étudiante ou d'étudiant, par l'entremise d'un projet d'emploi, bénévole ou personnel, au Nouveau-Brunswick ou au nom du Nouveau-Brunswick, avoir eu une incidence positive sur l'image de la profession d'ingénieur ou de géoscientifique au Nouveau-Brunswick ou au Canada.**

Fournir les renseignements sur le candidat ou la candidate (au maximum 10 pages) en fonction des catégories énumérées ci-dessous. Vous devez aborder chaque catégorie et fournir au besoin les documents pertinents offrant une description du travail et des réalisations du candidat ou de la candidate à l'origine de votre mise en candidature. Tous documents supplémentaires doivent être le plus concis possible.

- A. **Incidence au plan social (65 %)** – Cette section doit attester de l'engagement communautaire (y compris le bénévolat); l'étalage d'une conscience sociale qui rejaillit sur les professions d'ingénieur et de géoscientifique au Nouveau-Brunswick; des activités parascolaires qui ont une incidence positive sur la société ou sur l'image des professions, et qui contribuent au perfectionnement d'aptitudes non techniques ou à la réalisation de projets remarquables et d'influence positive pour la société.
- B. **Modèle de rôle (35 %)** Cette section doit présenter des exemples attestant que la candidate ou le candidat est une communicatrice ou un communicateur efficace et constitue un modèle de rôle au sein de la communauté étudiante de l'ingénierie ou des sciences de la terre. Cette section doit aussi attester des fortes aptitudes en leadership de la candidate ou du candidat, de son professionnalisme et de son éthique, par l'entremise de l'engagement communautaire; d'une participation active dans les cercles étudiants en ingénierie ou en sciences de la terre, les instituts ou autres organismes professionnels, ou dans des activités qui rehaussent l'image au Nouveau-Brunswick des étudiants en ingénierie ou en sciences de la terre et les professions apparentées, et du travail effectué pour sensibiliser davantage le grand public aux possibilités de carrière existantes en ingénierie ou en sciences de la terre.
- C. **Renseignements personnels et généraux** - Éducation; publications; conseils d'administration, distinctions et décorations, autre information pertinente.

**CANDIDAT(E) :**

NOM (imprimer)
No de MEMBRE
ADRESSE
COURRIEL
TÉLÉPHONE

**PROPOSÉE PAR :**

NOM (imprimer)	PARAFE
No de MEMBRE	PARAFE
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

**APPUYÉE PAR :**

NOM (imprimer)	PARAFE
No de MEMBRE	PARAFE
NOM (imprimer)	PARAFE
No de MEMBRE	PARAFE

**DATE D'ÉCHÉANCE DES MISES EN CANDIDATURE :**  
**16 h, le 15 Septembre**

Programme des prix de l'AIGNB      Courriel : info@apegnb.com  
 183, chemin Hanwell                      Télécopieur : 506-451-9629  
 Fredericton NB E3B 2R2

Le Conseil peut décerner le titre de *membre honoraire* de l'Association à toute personne qui, de son propre chef, a rendu des services exceptionnels à la profession, et qui se voit décerner le titre de membre honoraire par un vote unanime du Conseil. Les membres honoraires ne sont pas tenus de payer les cotisations annuelles, et n'ont pas le droit d'exercer la profession à moins d'être immatriculés ou titulaires d'un permis.

**Fournir les renseignements sur le candidat ou la candidate (au maximum 10 pages) en fonction des catégories énumérées ci-dessous. Vous devez aborder chaque catégorie et fournir au besoin les documents pertinents offrant une description du travail et des réalisations du candidat ou de la candidate à l'origine de votre mise en candidature. Tous documents supplémentaires doivent être le plus concis possible.**

- A. **Aperçu des principales réalisations, accomplies au Nouveau-Brunswick ou au nom du Nouveau-Brunswick, attribuées au candidat ou à la candidate.**
- B. **Réalisations professionnelles (30 %) - À inclure dans cette section toute réalisation liée à l'exercice de la profession d'ingénieur ou de géoscientifique, à l'emploi d'ingénieurs et de géoscientifiques, à l'enseignement de l'ingénierie et des sciences de la terre, à la recherche, etc.**
- C. **Au service de la profession (60 %) - À inclure dans cette section toute réalisation liée à la sensibilisation du public au rôle de l'ingénierie et des sciences de la terre et des ingénieurs/géoscientifiques au Nouveau-Brunswick, au soutien et à la promotion d'une participation active aux instituts, aux sociétés, aux associations des ingénieurs/géoscientifiques, etc., et autres.**
- D. **Au service de la collectivité (10 %) - À inclure dans cette section toute réalisation liée au bénévolat dans la collectivité, les associations d'entraide et les organisations caritatives; à la participation aux commissions, aux conseils, aux groupes d'étude, etc., à la participation à l'administration gouvernementale (niveaux municipal, provincial et fédéral) en qualité de représentant élu; et à toute autre activité rémunérée ou non rémunérée.**
- E. **Renseignements personnels et généraux - Éducation; publications; conseils d'administration, distinctions et décorations, autre information pertinente.**

### CANDIDAT(E) :

NOM (imprimer)	
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

### PROPOSÉE PAR :

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE
ADRESSE	
COURRIEL	
TÉLÉPHONE	

### APPUYÉE PAR :

NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE
NOM (imprimer)	
No de MEMBRE	PARAFE

### DATE D'ÉCHÉANCE DES MISES EN CANDIDATURE :

**16 h, le 15 Septembre**

Programme des prix de l'AIGNB  
183, chemin Hanwell  
Fredericton NB E3B 2R2

Courriel : info@apegnb.com  
Télécopieur : 506-451-9629